

N° : DE/44/8.3/18.07.2018-5

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	7
Présents	35	Absents non représentés :	5
VOTANTS			42

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 18 juillet 2018, après convocation légale reçue le 12 juillet 2018, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

Mme Ingrid APPRIOU, M. Henri BERNAL, M. Alain BRES, Mme Karine CANDALE, Mme Martine CASADEÏ, M. Gwenaël CLAUDON, Mme Patricia COURTIER, M. Jean-Claude DANY, M. Dominique DESFOUR, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, Mme Sylviane FERRARO, M. Pierre GABERT, Mme Annie GARNERO, M. Gérard GERENT, M. Jacques GRAU, M. Christian GROS, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFURE, M. Thierry LAGNEAU, M. Bernard LE MEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Laurence MONTERDE, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, Mme Mireille PEREZ, M. Michel PERRAND, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, M. Christian TORT, Mme Maryse TORT.

Etaient Absents représentés :

M. Jean BERARD (pouvoir donné à M. Christian TORT), M. Stéphane GARCIA (pouvoir donné à Mme Sylviane FERRARO), Mme Sandrine LAGNEAU (pouvoir donné à M. Thierry LAGNEAU), M. Alain MILON (pouvoir donné à M. Jacques GRAU), M. Michel MUS (pouvoir donné à M. Claude PARENTI), Mme Sylviane VERGIER (pouvoir donné à M. Michel TERRISSE), Mme Isabelle VINSTOCK (pouvoir donné à M. Christian GROS).

Etaient Absents non représentés :

M. Rémy ARNAUD, M. Pascal BONNIN, M. Didier CARLE, Mme Annie MILLET, Mme Fabienne THOMAS.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **Mme Karine CANDALE** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Commune de Sorgues – Mise à disposition de la voirie des lotissements privés
 passée dans le domaine public communal à la Communauté de Communes Les
 Sorgues du Comtat**

Madame Sylviane FERRARO, Vice-Présidente, indique à l'assemblée que la commune de Sorgues a délibéré pour intégrer dans son domaine public communal la voirie des lotissement privés ci-dessous :

- Voirie de la Résidence Denis Soulier
- Voirie du lotissement les Près d'Octave
- Voirie du lotissement les Islettes

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :

Affiché le :

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

99_DE-084-248400293-20180718-18072018_5-

Suite à la délibération de la Commune de Sorgues en date du 26 avril 2018 pour mise à disposition de ces dites voiries à la CCSC dans le cadre de ses compétences, il est demandé au Conseil Communautaire d'approuver ladite mise à disposition et autoriser le Président à signer le procès-verbal de mise à disposition.

Vu la délibération en date du 26 avril 2018 de la ville de Sorgues,

Le Conseil Communautaire,

Madame Sylviane FERRARO, Vice-Présidente, entendue,

Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE la mise à disposition des voiries des lotissements listées dans le procès-verbal ci-joint,

AUTORISE le Président à signer le procès-verbal de mise à disposition annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat**

Le Président,



**PV COMPLEMENTAIRE DE MISE A DISPOSITION PAR LA COMMUNE DE SORGUES DE LA VOIRIE DES LOTISSEMENTS PRIVES PASSES DANS LE
DOMAINE PUBLIC**

Lotissement	Adresse	Nombre de lots	ANCIENNES REFERENCES CADASTRALES	CLASSEMENT DES VOIES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL PAR DELIBERATION	N° IMMO	N° INVENTAIRE	VNC
Résidence Denis Soulier	Résidence Denis Soulier		DH 160	28/04/2016	1447	1447/TV	150,00 €
Lotissement les Prés d'Octave	Impasse Joseph, Allée Sainte Lucie, Chemin des Daulands et Rue de la Poinsarde.		CT 261, 264, 267, 268 et 269	28/09/2017	1241	1241/TV	150,00 €
Lotissement les Islettes	Allée des Islettes, Les Prairies du Jonquas, Impasse du Ponton et les Islettes		CC 246 à 253 et CZ 189 à 193 et 195	28/09/2017	1240	1240/TV	150,00 €

Pour la Communauté de Communes LES SORGUES DU
COMTAT,

Pour la Commune de SORGUES,

Le Maire, Thierry LAGNEAU,



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception
en préfecture le 23/07/18 Et de la publication le 26/07/18
Le Maire,
En préfecture et par délégation,
Le Directeur Général des Services,
Didier COMBES